

Prescriptions

- ▲ Calvaire, puits, chapelle, ...
- Mare
- ▲ Arbre
- ▼ Arbre remarquable
- Mur
- Haie
- Zone humide
- Prés baignant

Autres prescriptions

- ★ Bâtiment agricole d'intérêt patrimonial pouvant faire l'objet d'un changement de destination (Art.L123-3-1 du CU)
- Haie classée en EBC (Art.L130-1 du CU)
- Linière de rez-de-chaussée actif (Art.L123-1-5-II, 5° du CU)
- Zone non aedificandi
- Emplacement réservé (Art.L123-1-5-V du CU)
- Zone urbaine soumise à un périmètre de gel au titre de l'article L.123-2 du CU
- Périmètre de protection des eaux potables et minérales

Informations

- Éolienne
- Cours d'eau
- Siège d'exploitation
- Nouvelles constructions à titre indicatif

Zonage

- Ua - Secteur urbain comprenant le bâti traditionnel ancien
- Ub - Secteur urbain constituant l'extension du tissu bâti
- Ue - Secteur urbanisé à vocation d'équipement public
- Ut - Secteur urbain à vocation touristique et de loisirs
- Ux1 - Secteur urbain à vocation économique artisanale et commerciale
- Ux2 - Secteur urbain à vocation économique
- 1AU - Zone à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'habitat
- 2AU - Zone à urbaniser à long terme à vocation d'habitat
- 1AUe - Secteur à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'équipement public
- 1AUx - Secteur à urbaniser à court ou moyen terme à vocation économique
- 2AU - Zone à urbaniser à long terme à vocation d'habitat
- A1 - Secteur agricole soumis à enjeux et protection environnementale
- A2 - Secteur agricole
- Ah - Secteur d'habitat diffus en STECAL constructible
- Aa - Secteur d'habitat diffus en STECAL aménageable
- Ae - Secteur agricole accueillant un équipement d'intérêt collectif (déchet vert)
- At - Secteur agricole à vocation touristique et de loisirs
- N1 - Secteur naturel à forte qualité environnementale et paysagère
- N2 - Secteur naturel
- Nh - Secteur d'habitat diffus en STECAL constructible
- Na - Secteur d'habitat diffus en STECAL aménageable
- Nf - Secteur boisé
- Nt - Secteur naturel à vocation touristique et de loisirs

TXT	INSEE	BENEFICIAIRE	LIBELLE	SURF_M2	LIGNEAIRE_M	LARGEUR
1	14571	Commune	Parking pour salle des fêtes	841	0	0
2	14571	Commune	Création de place de stationnement	270	70	4
3	14571	Commune	Élargissement de voie	105	48	2
4	14693	Commune	Liaison pédonne	114	0	4
5	14740	Commune	Élargissement de voie	726	0	4
6	14429	Commune	Création d'un cimetière à l'extérieur du bourg	9 164	0	0
7	14429	Commune	Chemier-pâtur	1 341	138	10
8	14429	Commune	Aménagement d'une nouvelle entrée de l'école et création d'un parking enseignants et place PMR	279	0	0
9	14429	Commune	Création d'une aire de stationnement avec place PMR	113	0	0
10	14429	Commune	Élargissement de voie	671	0	0
11	14429	Commune	Élargissement de voie	1 049	150	0
12	14478	Commune	L'Orbiquet : élargissement de la RD519	80	16	4
13	14478	Commune	Équipement et installations pour la station d'épuration	1 805	170	0
14	14478	Commune	Beauvoir : aménagement du carrefour nord RD4-CR38	776	0	0
15	14478	Commune	Beauvoir : élargissement du CR38	4 141	0	6
16	14478	Commune	Beauvoir : aménagement du carrefour sud RD4-CR38	87	0	0
17	14292	Commune	Aménagement carrefour	478	0	0
18	14292	Commune	Aménagement liaison douce	228	57	4
19	14154	Commune	Aménagement liaison douce	814	0	0

DEPARTEMENT DU CALVADOS

CdC du Pays de l'Orbiquet

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

4.2.1 - Règlement graphique

Commune de La Chapelle-Yvon

Elaboration du PLUi

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du

Décembre 2015

planis

4 avenue de l'Isukuba
Technopôle Cils
14 200 HEROUVILLE SAINT-CLAIR
Tél : 02 31 53 74 94
contact@cohat.fr

Dossier d'approbation

Ech : 1/4500

